

## Communiqué de presse

Nice, le 6 juillet 2021

### **Unique dans les Alpes-Maritimes et dans le Var : l'Institut de Formation Automobile lance la première formation « Conseiller technique cycles » pour répondre aux besoins des petites entreprises**

La conjoncture actuelle a beaucoup aidé le développement du vélo car la petite reine concilie mobilité, écologie, santé, et économie. Grand gagnant de la crise sanitaire, le vélo a bénéficié des incitations fortes du Gouvernement. En effet, outre les ventes de bicyclettes, celles des accessoires a suivi la même croissance et a logiquement profité aux vendeurs et réparateurs. L'Exécutif a aussi incité à réparer nos vieux modèles avec la prime *Coup de pouce vélo* (opération engagée dans le cadre de la Transition écologique et solidaire), ce qui a permis à bon nombre d'utilisateurs de se remettre en selle. En France, les magasins de vélos sont donc en plein essor, boostés par la hausse de la pratique de la bicyclette. La forte croissance du nombre de boutiques accompagne, en ville, une mutation commerciale, voire sociologique. En plus des grands magasins situés en zone commerciale, qui continuent de prospérer, s'ouvrent désormais de nombreuses boutiques beaucoup plus petites, parfois seulement 30 ou 50 m<sup>2</sup>, dans les centres ainsi que dans les banlieues des grandes villes.

Ces petites entreprises (1 à 3 salariés) ont besoin de main-d'œuvre qualifiée. Or, il n'existe pas de formation dédiée sur notre territoire. Le contrat d'apprentissage est un bon moyen d'y répondre d'autant plus que les entreprises bénéficient d'une aide financière prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 ; pour les jeunes de moins de 21 ans, les frais de la formation sont même intégralement couverts pour la 1<sup>ère</sup> année.

C'est pourquoi l'IFA (Institut de Formation Automobile) ouvre la formation « Conseiller Technique Cycle », unique dans les Alpes-Maritimes et dans le Var, coconstruite avec les entreprises demandeuses : sur 64 entreprises identifiées, 28 se disent prêtes à accueillir un alternant. La formation, d'une durée de 12 mois (octobre 2021 à septembre 2022), conduit à la réalisation d'activités de conception de vélos personnalisés, de maintenance ainsi que la commercialisation de cycles, produits et accessoires. Les futurs diplômés pourront exercer les métiers de réparateur et de vendeur de cycles et redonneront à l'expression « petite reine » tout son sens.

Modalités d'inscription : [Filière Cycle \(ifa-nice.com\)](https://ifa-nice.com)

#### **Conditions d'accès :**

- Avoir entre 16 et 30 ans révolus, salarié de la branche ou en recherche d'emploi ;
- Pas de prérequis en termes de qualification : la décision de recrutement sera du ressort du chef d'entreprise qui emploiera le futur apprenti.


#### **Rémunération :**

- De 55% à 100% du SMIC.

#### **Contacts presse :**

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06

**Le programme s'articule en 4 modules :**

- Préparation et montage du cycle ;
- Organisation et intervention après-vente cycle ;
- Vente de cycles et de produits accessoires ;
- Montage de vélos personnalisés.

**A propos de l'IFA :**


*Géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, l'IFA, en lien étroit avec les professionnels, forme 500 apprenants par an du CAP au BTS et certains diplômes CQP et titre de la branche professionnelle.*

*Le centre possède de multiples salles connectées et 1 500m<sup>2</sup> de plateaux techniques dont un nouveau dédié aux cycles.*

**Contacts presse :**

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06